

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 25, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703320ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703320ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1994). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 25(2), 317–338. <https://doi.org/10.7202/703320ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1994)

A — Aperçu général

Le gouvernement canadien amorçait, comme il s'y était engagé, la révision de sa politique étrangère. Au cours de ce trimestre d'hiver, c'est cet esprit de renouveau qui allait animer, au pays et à l'étranger, le Premier ministre et son équipe. Les voyages ministériels se firent principalement à destination de pays peu ou pas visités depuis plusieurs années dont, par exemple, l'Afrique du Sud, la Chine, le Bangladesh, l'Ukraine ou la Corée du Sud. Le nombre des visites officielles fut particulièrement élevé ce trimestre, un pays comme le Mexique recevant à lui seul près de dix ministres canadiens, et ce phénomène ne devrait pas être passager puisque l'on prévoit de nombreuses autres visites d'ici la fin de l'année, notamment vers les nouveaux centres d'intérêts que sont devenus l'Amérique latine et l'Asie. On constatera aussi un renouveau dans la formulation de la politique étrangère alors que le gouvernement libéral a utilisé de manière soutenue un processus de consultation qui inclut le Parlement canadien, les organisations non gouvernementales et des spécialistes des milieux des affaires et universitaire.

B — La révision de la politique étrangère

Durant l'année 1994, le processus d'élaboration de la politique étrangère canadienne comportera quatre volets. Le premier, la participation parlementaire, favorisait dès janvier la tenue de débats réguliers à la Chambre des communes sur des sujets d'actualité internationale et débouchait sur la création en mars de deux comités parlementaires (un sur la politique de défense et

* Documentaliste au CQRI.

un autre sur la politique étrangère qui inclura l'aide internationale). Les rapports de ces comités seront déposés à l'automne. Le second volet du processus, la création d'un Forum national annuel sur les relations internationales du Canada, se veut un mécanisme de réflexion qui permet à divers spécialistes de s'exprimer sur les nouveaux changements internationaux et les moyens qui s'offrent au Canada de s'y adapter. Le premier Forum s'est tenu les 21 et 22 mars et près de 120 personnes y ont participé. Des forums spéciaux seront aussi menés à l'occasion durant l'année, ce qui conduira à la dernière étape du processus d'examen, la publication d'un premier énoncé des orientations de la politique étrangère au début de 1995¹.

C'est avec une attitude d'écoute et en ne déclarant «aucun tabou» dans l'exercice d'examen de politique étrangère que le ministre des Affaires étrangères ouvrait le 15 mars le débat parlementaire sur cette question. Toutefois, a-t-il souligné, le gouvernement libéral ne cherchera pas «à renier toutes les valeurs qui ont guidé la conduite de (la) politique étrangère jusqu'à maintenant» et maintiendra son action dans 1) la promotion de la paix et la sécurité internationale, 2) une implication dans un monde où le rôle des associations régionales va croissant et 3) la recherche d'un lien entre les valeurs et les intérêts canadiens, y compris les intérêts commerciaux. Sur ce dernier point, le nouveau gouvernement canadien n'entend pas opposer la promotion des droits de la personne à la promotion des intérêts commerciaux et considérera que le développement économique et le respect des droits humains «vont de pair». Dans la même optique, le gouvernement se propose d'insister sur la maximisation des programmes d'aide au développement et de leur utilité auprès des pays receveurs². Pour la gestion de ses relations commerciales, le Canada redéfinira ses priorités régionales afin de profiter des «taux de croissance les plus élevés et (des) débouchés les plus prometteurs (qui) se trouvent en Amérique latine et surtout de l'autre côté du Pacifique, en Asie». Pour ce faire, tous les programmes fédéraux d'expansion du commerce et de soutien aux exportateurs seront réévalués³. Enfin, dans le cadre de la refonte de la politique de défense, les dirigeants canadiens chercheront notamment à redéfinir la coopération canado-américaine pour l'Amérique du Nord et la participation aux opérations de l'ONU. Sur ce dernier point, il s'agira de déterminer le niveau de participation en terme de coût et d'effectifs, le type d'appui et les critères d'acceptation ou de refus de participation⁴.

1. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 30*, 23 février 1994 ; voir aussi Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 22 mars 1994, p. A4 ; Dave TODD, *The Gazette*, 21 mars 1994, p. A7.

2. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/11*, 15 mars 1994 ; voir aussi Gouvernement du Canada, *Déclarations no 94/8 et no 94/10*, 15 mars 1994.

3. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/6*, 8 mars 1994 et *Déclaration no 94/9*, 15 mars 1994.

4. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94 008*, 17 février 1994, *Document d'orientation et Discours*, 21 mars 1994.

C — Les politiques de défense

1 — Le Sommet de l'OTAN

La multiplication des incidents entre Casques bleus et soldats serbes⁵, jumelée au maintien des obstacles empêchant la relève du contingent canadien de Srebrenica, ont irrité le gouvernement canadien en ce début d'année⁶. Le Premier ministre du Canada fit d'ailleurs de la question de la participation future des troupes canadiennes en Bosnie le thème central de ses consultations qui ont précédé le Sommet de l'OTAN, les 10 et 11 janvier. Il s'est entretenu de ce sujet avec ses homologues britannique et français ainsi qu'avec le Secrétaire général des Nations Unies⁷.

Lors de ce Sommet, le Canada s'opposait au recours à des frappes aériennes en insistant sur les effets négatifs de telles attaques pour la sécurité des troupes au sol⁸. Les délégations américaine, française et britannique en particulier désiraient utiliser ce moyen pour libérer l'enclave de Srebrenica et rouvrir l'aéroport de Tuzla. Le communiqué final adopté par les participants fait état de ces exigences et réitère la volonté de l'OTAN de lancer des frappes aériennes. Le Canada s'est rallié à cette position après avoir reçu «l'assurance» qu'aucune attaque de l'OTAN ne serait lancée sans son accord⁹ et avoir obtenu des garanties de la part des Serbes sur le passage des troupes de relève¹⁰.

Le Canada prenait également position sur d'autres dossiers lors de ce Sommet notamment celui traitant de la question du Partenariat pour la paix. Il a alors affirmé que l'OTAN doit s'élargir selon un processus évolutif au fur et à mesure que la communauté des valeurs qu'elle représente s'étend vers l'Est et s'est déclaré favorable à une admission rapide de nouveaux membres¹¹. Le bilan du Sommet a réjoui le Premier ministre canadien qui a qualifié «de grand succès¹²» les résultats entourant le report des frappes aériennes. Le Canada a également atteint d'autres objectifs dont le renforcement des relations entre l'OTAN, l'ONU et la CSCE et l'appui donné au principe de l'identité européenne de sécurité et de défense.

5. *The Ottawa Citizen*, 6 janvier 1994, p. A1 et 24 janvier 1994, p. A6.

6. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 5 janvier 1994, pp. A1-A5 et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 7 janvier 1994, pp. A1-A2.

7. *The Ottawa Citizen*, 10 janvier 1994, p. A2; *The Globe and Mail*, 13 janvier 1994, p. A8 et 28 janvier 1994, p. A7; *La Presse*, 10 janvier 1994, p. A1.

8. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 11 janvier 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 11 janvier 1994, p. A5; *La Presse*, 11 janvier 1994, p. B1.

9. *Le Devoir*, 12 janvier 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 12 janvier 1994, pp. A1-A2.

10. *Le Devoir*, 14 janvier 1994, p. A2; voir aussi *The Ottawa Citizen*, 13 janvier 1994, p. A6; *Le Soleil*, 15 janvier 1994, p. A3.

11. *Le Bulletin du désarmement*, no 24, printemps 1994, p. 8; *The Globe and Mail*, 5 janvier 1994, pp. A1-A5 et 10 janvier 1994, p. A8; *Le Devoir*, 10 janvier 1994, pp. 1-14 et 11 janvier 1994, pp. A1-A7.

12. *Le Devoir*, 13 janvier 1994, p. A2; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 12 janvier 1994, pp. A1-A2 et 13 janvier 1994, p. A8.

2 – L'engagement canadien en ex-Yougoslavie

Le 25 janvier, peu après le Sommet de l'OTAN, le Parlement canadien était consulté sur le renouvellement du mandat des troupes canadiennes en ex-Yougoslavie. Le ministre des Affaires étrangères a ouvert ce débat en expliquant que si l'opération des Nations Unies en Croatie est «plutôt classique», «la tâche à accomplir en Bosnie est infiniment plus difficile et plus dangereuse que celles auxquelles étaient habitués nos soldats¹³». La tenue d'un débat libre permettait aux députés d'exposer une variété de point de vue allant du retrait total des troupes au maintien conditionnel à des meilleures conditions de sécurité mais, de manière générale, la majorité des députés manifestaient un avis favorable à la poursuite de la participation canadienne¹⁴. Le 10 mars, on apprenait que le mandat des Casques bleus canadiens qui devait prendre fin le 31 mars était finalement prolongé de six mois (cf. section I-7)¹⁵.

3 – Les essais de missiles de croisière

Le Premier ministre canadien reportait en janvier l'exécution de deux essais de missiles de croisière au-dessus du territoire canadien afin de soumettre cette question aux députés de la Chambre des communes¹⁶. Lors de cet autre débat parlementaire qui avait lieu le 26 janvier, une majorité de députés bloquistes, libéraux et réformistes se sont prononcés en faveur de la poursuite de ces essais alors qu'une poignée de députés libéraux et néo-démocrates s'y sont opposés¹⁷. Rappelons que les membres du Parti libéral alors qu'ils formaient l'opposition avaient critiqué la tenue de tels tests alléguant les changements entraînés par la fin de la guerre froide. Le 3 février, le gouvernement canadien acceptait deux essais au printemps et justifiait cette décision en affirmant que la planification de ces deux tests approuvés par le précédent gouvernement était trop avancée pour être annulée¹⁸. Le Canada avisait toutefois les États-Unis que l'avenir de ce partenariat serait reconsidéré dans le cadre de l'examen de la politique de défense. Le premier des essais prévus eut lieu le 6 mars¹⁹.

13. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/2*, 25 janvier 1994.

14. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 janvier 1994, p. A3; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 26 janvier 1994, p. A4; *La Presse*, 26 janvier 1994, p. B1; voir Chambre des communes, *Débats*, 25 janvier 1994, pp. 263-292 et 305-378.

15. Jean DION, *Le Devoir*, 11 mars 1994, p. A4; *La Presse*, 11 mars 1994, p. B4.

16. *The Ottawa Citizen*, 8 janvier 1994, p. A8; *The Toronto Star*, 22 janvier 1994, p. C2; *The Globe and Mail*, 21 janvier 1994, p. A1.

17. Jean DION, *Le Devoir*, 27 janvier 1994, pp. A1-A8; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 27 janvier 1994, pp. A1-A5, 3 février 1994, p. A3 et 4 février 1994, p. A3; *La Presse*, 27 janvier 1994, p. B1.

18. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94-001*, 3 février 1994; Jean DION, *Le Devoir*, 4 février 1994, p. A5.

19. *Le Devoir*, 7 mars 1994, p. A3.

4 – Les impacts du budget sur la politique de défense

Le ministre de la Défense nationale, M. David Collenette, prévoyait dès janvier que les coupures dans le budget de la Défense seraient supérieures au montant de 1,6 milliard \$ annoncé lors de la campagne électorale en raison de l'augmentation imprévue du déficit canadien²⁰. De plus, M. Collenette ne laissait planer aucun doute sur l'imminence de la fermeture de bases militaires, un geste politique délicat, et précisait même que les communautés affectées ne seraient pas dédommagées comme ce fut déjà le cas par le passé²¹.

Le dépôt du budget fédéral, le 22 février, mettait fin aux rumeurs de fermeture et de coupure et l'ampleur de celles-ci sur le budget de la défense était qualifiée de «draconienne» par le ministre. Elles n'affecteront toutefois pas le maintien des forces aptes au combat²². Parmi les incidences majeures du budget²³, notons :

- une réduction des dépenses de 7 milliards \$ en cinq ans ;
- la fermeture de quatre bases militaires (Cornwallis, Chatham, Ottawa et Toronto) et de treize autres installations (collège, station, dépôt et école de musique) ;
- la fusion ou la réduction de six bases et deux stations ;
- l'annulation de trois installations prévues ;
- la perte de 16 500 emplois (8 100 militaires et 8 400 employés civils) ;
- la stabilisation du personnel militaire à 66 700 personnes d'ici 4 ans ;
- l'octroi de 5 millions \$ pour l'établissement, au sein du secteur privé, d'un centre international de formation au maintien de la paix qui sera situé à Cornwallis.

Les mesures annoncées dans le budget ne visent ni à devancer l'examen de la politique de défense, ni à préjuger de ses résultats.

D — Les politiques économiques et commerciales

1 – L'ALENA

Un échange de notes diplomatiques assurait tel que prévu l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier, de l'Accord de libre-échange nord-américain. Le gouvernement fédéral faisait connaître dans les jours suivants la liste des candi-

20. *The Toronto Star*, 22 janvier 1994, p. A16 ; voir aussi Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 22 janvier 1994, pp. A1-A3.

21. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 18 février 1994, p. A4 ; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 18 février 1994, p. A5.

22. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94-007*.

23. *Incidences du budget*, Défense nationale, février 1994, p. 3 (voir aussi les 34 fiches d'information publiées en annexe) ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 23 février 1994, p. A5 ; *La Presse*, 23 février 1994, p. A3.

datés canadiens qui pourront faire partie des comités de règlement des différends²⁴ et demandait à ses entreprises de lui soumettre leurs propositions pour une première série de réductions tarifaires accélérées²⁵.

La première réunion de la Commission du libre-échange se tenait à Mexico le 14 janvier. Les responsables du commerce du Canada, des États-Unis et du Mexique ayant rang ministériel discutaient alors des procédures d'admission de nouveaux membres et du travail des groupes spéciaux sur les subventions, les droits compensateurs et les droits antidumping²⁶. On connaissait également, ce trimestre, le nom des villes qui seront les hôtes des secrétariats de l'ALENA et parmi celles-ci Montréal était choisie pour accueillir la Commission nord-américaine de coopération en matière environnementale²⁷. Enfin, les États-Unis devaient soulever le premier différend à survenir dans le cadre de l'ALENA en demandant un examen sur la perception de la taxe de vente provinciale du Nouveau-Brunswick à la frontière canado-américaine²⁸.

2 – Autres questions

L'effondrement des prix des marchés internationaux de l'aluminium attribuable à des surplus de production, notamment d'origine russe, incitait les principaux pays producteurs à réagir et ils se rencontraient à Bruxelles en janvier. Le Canada, la Russie, l'Australie, la Communauté européenne, la Norvège et les États-Unis paraphaient finalement une entente le 1^{er} mars, à Ottawa. Ils convenaient d'une réduction de la production et offraient de coopérer avec la Russie, afin qu'elle modernise son industrie²⁹.

Par ailleurs, le Canada exerçait des représentations auprès du gouvernement américain en février pour qu'il reconsidère un amendement apporté à son entente sur l'uranium avec la Russie. Cet amendement, croit-on au Canada, est discriminatoire pour l'industrie canadienne de production d'uranium³⁰.

E — Les politiques d'aide au développement

Comme il le fait pour la politique de défense et la politique extérieure, le gouvernement libéral a entrepris de réviser le programme canadien d'aide au développement. Dans ce contexte de révision, le dépôt du rapport du

24. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 10*, 20 janvier 1994 ; voir aussi, Gouvernement du Canada, *Communiqué no 34*, 2 mars 1994.

25. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 1*, 6 janvier 1994.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 3*, 13 janvier 1994 ; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 15 janvier 1994, p. B6.

27. Jean DION, *Le Devoir*, 29 mars 1994, p. A4 ; *The Globe and Mail*, 29 mars 1994, pp. A1-A6.

28. *Le Devoir*, 5-6 février 1994, p. B3.

29. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 35*, 2 mars 1994 ; Barrie McKENNA, *The Globe and Mail*, 3 mars 1994, pp. B1-B8 ; *Le Devoir*, 2 mars 1994, p. B3.

30. *The Globe and Mail*, 25 février 1994, p. B3 ; *Le Devoir*, 17 mars 1994, p. B3.

Vérificateur général du Canada et son évaluation de la gestion de l'ACDI a pris une connotation particulière³¹. On peut y lire que l'aide bilatérale, qui s'est élevée à un peu plus d'un milliard de dollars l'an dernier, répond mal aux besoins de développement des plus démunis et que l'ACDI ne reçoit pas «l'assurance raisonnable» que tous les fonds sont dépensés aux fins prévues. Le rapport note aussi une bureaucratisation excessive et une certaine ambiguïté dans le mandat de l'Agence. Les responsables de l'ACDI accueillaient favorablement ces critiques et les perspectives d'une réforme qui, espèrent-ils, permettra une clarification des objectifs et des moyens d'aide.

Le ministre responsable de ce dossier, M. André Ouellet, a consulté ce trimestre plusieurs intervenants des milieux des affaires et de la coopération. M. Ouellet leur a soumis les grandes lignes de la réforme à savoir une attention particulière accordée aux besoins fondamentaux que sont la santé, l'éducation, l'habitation et l'alimentation dans les projets de développement et un équilibre à trouver entre les intérêts commerciaux canadiens et l'aide internationale. Il devra également, leur a dit le ministre, être possible «de faire plus avec moins» de ressources grâce à un choix judicieux de priorités et une exécution efficace³². Ce souci de rationalisation s'est par ailleurs traduit par une diminution de l'enveloppe budgétaire de l'ACDI, déjà considérablement réduite au cours des dernières années, alors qu'une coupure additionnelle de 2 % a été annoncée lors du budget fédéral de février³³.

F — Les politiques d'immigration

Les niveaux d'immigration pour l'année 1994 étaient présentés à la Chambre des communes, le 2 février. On apprenait à cette occasion que le nombre d'immigrants appartenant à la catégorie de la famille passera de 109 700 à 111 000 et que le nombre d'immigrants indépendants augmentera d'environ 10 000 pour atteindre 86 700 personnes. Quelque 3 500 réfugiés de plus seront admis au Canada, ce qui porte leur total à 28 300, et, de ce nombre, le gouvernement parrainera 7 300 dossiers. Le rapport sur les niveaux d'immigration contient également des données sur l'émigration, les visas et les permis de travail, des renseignements qui feront dorénavant partie de ce document³⁴.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration annonçait également, ce trimestre, que les demandeurs au statut de réfugiés auront désormais la possibilité de travailler en attendant le règlement de leur dossier. Selon le ministre, ce changement de politique permettra d'alléger le fardeau des contri-

31. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 1^{er} février 1994, pp. A1-A8; Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 21 janvier 1994, pp. A1-A2.

32. *La Presse*, 9 février 1994, p. A12; *Le Devoir*, 7 février 1994, p. A4; *Inter-Mondes*, vol. 9, no 3, mars 1994, p. 3.

33. *The Globe and Mail*, 23 février 1994, p. A1.

34. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94-5*, 2 février 1994; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 3 février 1994, pp. A1-A2; Jean DION, *Le Devoir*, 3 février 1994, p. A3.

buables canadiens tout en brisant la dépendance des demandeurs à l'égard de l'aide sociale³⁵.

G — Rencontres et organisations internationales

1 – L'ONU

Le Canada, apprenait-on durant les consultations annuelles avec les organisations non gouvernementales qui précéderent la 50^e session de la Commission des droits de l'Homme, entend solliciter un nouveau mandat au sein de cette Commission afin notamment de continuer à promouvoir l'égalité des droits des femmes et la lutte contre la violence dont elles sont victimes³⁶. Il se montrera aussi en faveur de la désignation d'un rapporteur spécial de l'ONU dans ce domaine. Le 4 mars, à quelques jours de l'issue de la session, les membres de la Commission acceptaient de créer un tel poste, une décision qui réjouissait la délégation canadienne³⁷. Le Canada participait également ce trimestre à une conférence extraordinaire des Nations Unies sur le contrôle des pêches en haute mer. Il annonçait alors son intention de ratifier bientôt la Convention sur le droit de la mer³⁸.

Par ailleurs, le 16 mars, à Genève, plus de 80 pays, dont le Canada, s'entendaient pour appuyer le Fonds pour l'environnement mondial, une initiative qui découle d'engagements pris lors du Sommet de Rio. Au cours des dix prochaines années, le gouvernement canadien versera 112 millions \$ à ce Fonds de 2 milliards \$ destinés à aider les pays en développement dans leurs efforts environnementaux³⁹.

2 – Le GATT

Du 20 au 22 mars, M. Peter Sutherland, le directeur général du GATT, était reçu en visite officielle par le ministre du Commerce international du Canada, M. Roy MacLaren. L'achèvement de l'Uruguay Round et la mise en place de la nouvelle Organisation mondiale du Commerce figuraient en tête de liste des sujets discutés entre le directeur du GATT, le Premier ministre canadien et plusieurs autres intervenants⁴⁰.

35. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94-3*, 24 janvier 1994; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 25 janvier 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 25 janvier 1994, p. A4.

36. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/1*, 19 janvier 1994.

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 36*, 4 mars 1994.

38. Voir Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/11*, 15 mars 1994.

39. ACDI, *Communiqué no 94-09*, 18 mars 1994.

40. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 48*, 17 mars 1994; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 23 mars 1994, p. B2.

3 – L'OEI

Mme Christine Stewart, la secrétaire d'État pour la région de l'Amérique latine, a participé, le 27 mars à Washington, à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Organisation des États américains consacrée à l'élection d'un nouveau Secrétaire général. Le Canada a appuyé la candidature du Président colombien, M. César Gaviria, qui a été élu par une majorité de vingt voix contre quatorze. M. Gaviria succède à M. Joao Clemente Baena Soares⁴¹.

4 – Rencontres économiques multilatérales

Soulignons aussi ce trimestre la tenue de rencontres économiques multilatérales sur des tribunes fort différentes. Parmi celles-ci notons le Symposium annuel du Forum économique mondial de Davos qui, du 27 au 30 janvier, accueillait quelque 2 000 participants dont le ministre du Commerce international du Canada⁴², et la réunion des ministres des Finances du Forum de coopération économique Asie-Pacifique à laquelle assistait, les 18 et 19 mars, le ministre canadien des Finances, M. Paul Martin⁴³. Retenons enfin la tenue, les 14 et 15 mars, de la réunion spéciale du Groupe des Sept consacrée à l'emploi à laquelle étaient conviés les ministres du G7 impliqués dans ce domaine. Le Canada y était représenté par les ministres des Finances, du Commerce international, du Perfectionnement des Ressources humaines et de l'Industrie, MM. Paul Martin, Roy MacLaren, Lloyd Axworthy et John Manley⁴⁴.

H — Les relations canado-américaines

1 – La visite du ministre des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, effectuait sa première visite officielle à Washington, les 24 et 25 février. Avec des membres du Congrès et son homologue américain, M. Ouellet abordait les principaux dossiers d'actualité internationale et faisait un bilan des relations bilatérales canado-américaines. Il leur exposait plus particulièrement la nouvelle approche que le Canada entend adopter dans ses relations avec les États-Unis, c'est-à-dire «une approche fondée sur une coopération étroite lorsque nos intérêts coïncident et sur le respect mutuel lorsque nos opinions divergent⁴⁵».

41. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 56*, 23 mars 1994; *The Globe and Mail*, 28 mars 1994, p. A6.

42. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 7*, 20 janvier 1994 et *Déclaration no 94/5*, 29 janvier 1994.

43. *Le Devoir*, 19-20 mars 1994, p. B3.

44. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 40*, 9 mars 1994; *The Globe and Mail*, 15 mars 1994, p. A18.

45. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 26*, 18 février 1994.

2 – Les relations commerciales

Dans le litige sur le bois d'œuvre, le Département du Commerce des États-Unis acceptait, le 6 janvier, la décision favorable au Canada rendue en décembre par un groupe spécial sur le subventionnement de ce produit⁴⁶. Une levée des droits compensateurs était alors espérée d'autant plus que le 28 janvier un groupe spécial binational rejetait pour une deuxième fois les allégations de la Commission américaine du Commerce international (ITC) dans ce dossier⁴⁷. L'ITC décidait néanmoins de maintenir sa position, une décision qualifiée d'«absurde» par le ministre canadien du Commerce international⁴⁸. Les États-Unis, après avoir soulevé un problème de conflit d'intérêt impliquant les experts canadiens et avoir essuyé le refus du Canada de reformer un panel, annonçaient en mars leur intention de demander la formation d'un comité de contestation extraordinaire pour régler la question⁴⁹.

D'autre part, en dépit du règlement dont il avait fait l'objet en août dernier, le conflit canado-américain sur la bière resurgissait ce trimestre. En janvier, trois brasseries américaines, insatisfaites de la lenteur de certaines provinces canadiennes à ouvrir leur marché, demandaient au gouvernement américain de fermer la frontière aux importations de bières canadiennes à l'exception de celles brassées en Alberta⁵⁰. Les représentants canadiens et américains se rencontraient en février sans parvenir à un règlement sur les points les plus litigieux tels que l'imposition d'un prix minimum et l'attribution de permis de distribution⁵¹. Devant ce constat, les États-Unis donnaient un préavis au Canada pour qu'il apporte des correctifs sous peine de voir abroger l'entente de l'été dernier⁵².

À l'instar des litiges sur la bière et le bois d'œuvre, le dossier des ventes canadiennes de blé dur ne trouvait pas de solution définitive ce trimestre. Les ministres canadien et américain de l'Agriculture, MM Ralph Goodale et Mike Epsy, ont examiné à plusieurs reprises ce dossier et l'ensemble du commerce des produits agricoles, pour tenter de trouver un terrain d'entente⁵³. Le dépôt en mars des premiers résultats sur les ventes de blé dur par la Commission canadienne de blé (CCB) a révélé que sur 102 des 105 contrats de vente évalués

46. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 2*, 6 janvier 1994; *Le Devoir*, 7 janvier 1994, p. A4; *The Globe and Mail*, 7 janvier 1994, pp. B1-B3.

47. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 15*, 28 janvier 1994; Casey MAHOOD, *The Globe and Mail*, 24 février 1994, p. B3; *Le Devoir*, 25 janvier 1994, p. B4.

48. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 39*, 7 mars 1994; *Le Devoir*, 8 mars 1994, p. B2.

49. Marie TISON, *Le Devoir*, 22-23 janvier 1994, p. B5 et 25 février 1994, p. B5; *The Globe and Mail*, 25 février 1994, p. B3.

50. Marie TISON, *Le Devoir*, 7 janvier 1994, pp. A1-A10.

51. *Le Soleil*, 5 février 1994, p. B4; *The Globe and Mail*, 5 février 1994, p. B2.

52. *La Presse*, 5 mars 1994, cité par *L'Argus*, 5 mars 1994, p. A23; *La Presse*, 8 mars 1994, cité par *L'Argus*, 8 mars 1994, pp. A16-A17.

53. *The Globe and Mail*, 10 janvier 1994, p. B3, 14 janvier 1994, pp. B1-B6 et 22 mars 1994, p. B7.

par le vérificateur indépendant, la CCB a respecté, à tous les égards, les dispositions de l'article 701.3 de l'ALE⁵⁴.

Enfin, les ministres du Commerce international et de l'Agriculture commentaient le 10 mars les résultats de l'examen administratif du Département américain du Commerce sur le droit compensateur imposé aux importations de porcs vivants canadiens. Bien que déçus de l'existence de ce droit, les ministres se sont montrés satisfaits que ce même examen entraîne un remboursement de 1,4 million \$ aux éleveurs canadiens puisque le taux perçu pour l'année 1990-1991 a été plus élevé qu'il n'aurait dû⁵⁵.

I — Le Canada et l'espace européen

1— Le voyage du Premier ministre canadien en Europe

La participation de M. Jean Chrétien au Sommet de l'OTAN a offert au Premier ministre la possibilité de tenir ses premières visites officielles en Europe. Son itinéraire comportait des arrêts à Londres, les 5 et 6 janvier, à Paris, les 7 et 8, puis à Bruxelles, siège de l'OTAN, les 10, 11 et 12 janvier. La situation en ex-Yougoslavie et la protection des Casques bleus œuvrant au sein de la FORPRONU ont largement dominé les entretiens de M. Chrétien que ce soit avec les Premiers ministres britannique, français et belge ou le président Mitterrand. L'imminence du Sommet de l'OTAN a relégué au second plan les dossiers bilatéraux tels que la surpêche, M. Chrétien s'attachant plus particulièrement à faire connaître son style et à commenter l'évolution de la politique canadienne⁵⁶.

2 — La surpêche

De passage à Bruxelles à la mi-janvier, le ministre des Pêches du Canada, M. Brian Tobin, rencontrait le commissaire aux Pêches de la Communauté européenne, M. Vannis Paleokrassas. M. Tobin précisait alors à son interlocuteur que le Canada envisagera de prendre des actions unilatérales pour arrêter la surpêche des navires étrangers dans la portion des Grands Bancs qui se situe au-delà de la juridiction canadienne des 200 milles marins. Le ministre canadien qualifiait même de « pirates des temps modernes » les opérateurs de navires qui enregistrent leurs bateaux dans des pays sud-américains afin de contourner les règles de quotas fixés par l'OPANO (Organisation des Pêches de l'Atlantique Nord-Ouest)⁵⁷. De retour au pays, M. Tobin confirmait avoir

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 43*, 10 mars 1994; Barrie McKenna, *The Globe and Mail*, 11 mars 1994, p. B3.

55. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 42*, 10 mars 1994.

56. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 30 décembre 1993; Christian Rioux, *Le Devoir*, 8-9 janvier 1994, pp. A1-A10; *The Gazette*, 8 janvier 1994, p. A14; *The Ottawa Citizen*, 8 janvier 1994, p. A3; *Le Soleil*, 8 janvier 1994, p. A4.

57. Paul Koring, *The Globe and Mail*, 12 janvier 1994, pp. A1-A2; Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 15 janvier 1994, p. A6.

demandé au ministère de la Défense nationale de lui dresser une liste des options pour intercepter les navires étrangers qui se livrent à la surpêche⁵⁸. Quelques semaines plus tard, le Premier ministre du Canada indiquait, quant à lui, que le ministère de la Justice se penchait sur la rédaction d'un projet de loi grâce auquel la juridiction maritime canadienne pourrait être étendue⁵⁹.

En février, à l'issue d'une réunion spéciale de l'OPANO, les pays participants, après l'examen de nouvelles études soumises par le Canada, décidaient de revoir leur décision de septembre dernier sur une réduction des quotas en décrétant plutôt un moratoire d'un an sur la pêche à la morue. Cette décision était qualifiée de «victoire» par le Canada qui réclamera maintenant un moratoire pour l'année 1995 lors de la réunion annuelle de l'OPANO de septembre⁶⁰.

3 – La Géorgie

Le 10 mars, la brève visite du dirigeant géorgien, M. Édouard Chevardnadze, à Ottawa, s'est soldée par l'annonce d'une aide humanitaire de 2 millions \$ à cet ex-État soviétique aux prises avec des problèmes économiques et la guerre civile depuis son indépendance en 1991. L'aide canadienne prévoit notamment un financement pour l'achat de nourriture et la mise sur pied d'un centre médical de la Croix-Rouge à Tbilissi⁶¹.

4 – La Macédoine

En dépit de la reconnaissance de la souveraineté de l'ancienne république yougoslave de Macédoine par plusieurs capitales dont Paris, Bonn et Washington, le Canada a maintenu ce trimestre sa position attentiste dans ce dossier. La querelle entre la Grèce et la Macédoine a été ravivée par le blocus commercial grec contre la Macédoine, un geste jugé illégal par la Commission européenne, et par l'arrivée de la Grèce à la présidence de l'Union européenne⁶².

5 – La Pologne

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est rendu à Varsovie les 29 et 30 mars où il a été reçu par son homologue polonais, M. Andrzej Olechowski, le président Lech Walesa, le Premier ministre Waldemar Pawlak et le Président du Parlement, M. Jozef Oleksy. Deux projets

58. Ian BAILEY, *The Gazette*, 25 janvier 1994, p. A5.

59. Susan DELACOURT, *The Globe and Mail*, 26 février 1994, p. A4; *Le Soleil*, 26 février 1994, p. A12.

60. Kevin COX, *The Globe and Mail*, 18 février 1994, pp. A1-A6; *Le Devoir*, 18 février 1994, p. A5 et 15 février 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 14 février 1994, p. A4.

61. *Le Devoir*, 11 mars 1994, p. A10; *The Globe and Mail*, 11 mars 1994, p. A7A.

62. François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 3 mars 1994, p. A5 et 8 mars 1994, p. A8; *The Globe and Mail*, 11 janvier 1994, p. A16.

d'assistance technique destinés à soutenir les réformes politiques et économiques étaient annoncés à ce moment. Le premier projet contribuera à la modernisation de l'industrie laitière polonaise tandis que le second favorisera la constitution d'un service de jeunes bénévoles canadiens⁶³.

6 – L'Ukraine

Après son séjour en Pologne, le ministre canadien des Affaires étrangères s'arrêtait à Kiev les 31 mars et 1^{er} avril⁶⁴. En plus de faire le point sur l'état des réformes dans ce pays avec les dirigeants ukrainiens, M. Ouellet s'entretenait avec l'équipe des treize observateurs canadiens qui ont assisté, le 27 mars, au premier tour des élections législatives ukrainiennes⁶⁵. Rappelons qu'à cette occasion, le Canada a fourni 445 tonnes de papier spécial pour l'impression des bulletins de vote et participé à des programmes de formation.

Ce séjour était également marqué par l'annonce de deux programmes d'aide. Dans un premier cas, 11,5 millions \$ seront versés pour l'achat de médicaments et la réalisation de projets d'assainissement des eaux, et dans le second cas, un plan de financement de 15 millions \$ sera créé pour le démantèlement de l'industrie nucléaire ukrainienne⁶⁶. Si en mars, le scrutin en Ukraine retenait l'attention, en février, c'est la question de l'adhésion de ce pays au Traité de non-prolifération nucléaire qui dominait l'actualité. Le Canada accueillait favorablement la ratification du Traité START I et du Protocole de Lisbonne par le Parlement ukrainien et disait alors souhaiter que ce geste entraîne une prompte adhésion au TNP⁶⁷.

7 – Le conflit en ex-Yougoslavie

Tout en laissant ses troupes de relève s'entraîner, le gouvernement canadien entreprenait de janvier à mars une vaste consultation, tant au pays qu'à l'étranger, avant d'arrêter sa décision sur le renouvellement du mandat de ses 1 900 Casques bleus en ex-Yougoslavie. Ce n'est qu'après cet exercice et l'évaluation d'un rapport des Nations Unies sur la région⁶⁸ qu'il annonçait le 10 mars le prolongement, pour une période de six mois, de la mission des soldats canadiens en Bosnie et en Croatie⁶⁹. Malgré une requête de l'ONU en ce sens, les effectifs canadiens ne seront pas augmentés, mais ils pourraient être

63. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 51*, 21 mars 1994 et *Communiqué no 60*, 30 mars 1994; *Le Devoir*, 31 mars 1994, p. A5.

64. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 51*, 21 mars 1994.

65. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 17*, 2 février 1994 et *Communiqué no 52*, 21 mars 1994.

66. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 62*, 31 mars 1994 et *Communiqué no 65*, 1^{er} avril 1994; *Le Devoir*, 1^{er} avril 1994, p. A5 et 2-3 avril 1994, p. A4; *The Globe and Mail*, 2 avril 1994, p. A7.

67. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 18*, 4 février 1994.

68. *La Presse*, 22 février 1994, p. B1.

69. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 11 mars 1994, p. A4; *La Presse*, 11 mars 1994, p. B4.

redéployés si la situation sur le terrain l'exige⁷⁰. Cette décision coïncidait avec le retour à leur base de Visoko, en Bosnie, des 150 soldats canadiens retenus depuis plusieurs mois à Srebrenica, eux qui avaient été officiellement relevés le 3 mars par un contingent néerlandais⁷¹.

Une nouvelle dynamique de paix, qui n'était pas étrangère à la décision canadienne, semblait s'installer en mars. Elle culminait avec la signature à Washington, le 18, d'un accord créant une fédération musulmane-croate en Bosnie-Herzégovine. Le ministre des Affaires étrangères, qui assistait à cet événement, saluait alors les efforts déployés par les Américains et les Russes pour créer un climat plus propice à un accord global⁷².

La situation en ex-Yougoslavie avait cependant été beaucoup plus tendue au début de février. À ce moment, un obus de mortier d'origine inconnue éclata sur la place du marché à Sarajevo tuant 68 personnes et en blessant 197 autres. Cet événement tragique bouleversa la communauté internationale et le Conseil de l'OTAN fut saisi de la question. Le Canada, bien que souhaitant «une action internationale concertée» ne favorisa toujours pas l'utilisation des frappes aériennes⁷³. Le 9 février, les membres de l'OTAN, en accord avec le Secrétaire général de l'ONU, lançèrent un ultimatum aux Serbes bosniaques leur donnant dix jours pour retirer leurs armes lourdes à vingt kilomètres de Sarajevo ou les laisser sous contrôle de l'ONU, faute de quoi ils s'exposeraient à des raids aériens. Le Canada, après une consultation de ses alliés européens et américains, se rallia à cette position⁷⁴. Le 20 février, en raison du retrait ou de la passation du contrôle à l'ONU de la majorité des armes lourdes, la menace des frappes aériennes n'eut pas à être employée.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 — La tournée ministérielle en Amérique latine de la secrétaire d'État

La secrétaire d'État chargée de l'Amérique latine, Mme Christine Stewart, visitait la Guyana, les 3 et 4 janvier, la Bolivie, les 6 et 7 janvier, et le Pérou, du 8 au 12 janvier. Elle y tenait des pourparlers bilatéraux au nom du ministre des Affaires étrangères en plus d'inspecter divers projets menés par l'ACDI dans ces régions⁷⁵. Notamment, elle annonçait en Bolivie une contribution de 9 millions \$ pour le développement des ressources pétrolifères et gazières⁷⁶.

70. *Le Devoir*, 17 février 1994, p. A8.

71. Voir *The Globe and Mail*, 1^{er} mars 1994, p. A2 et 4 mars 1994, p. A8; *La Presse*, 2 mars 1994, p. B4.

72. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 46*, 17 mars 1994; *Le Devoir*, 19-20 mars 1994, p. A8.

73. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 19*, 6 février 1994; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 7 février 1994, pp. A1-A5; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 8 février 1994, pp. A1-A8.

74. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 20*, 9 février 1994; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 10 février 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 10 février 1994, p. A6; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 10 février 1994, p. A9.

75. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 238*, 30 décembre 1993.

76. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94-1*, 7 janvier 1994.

2 – Le Chili

Guidé par un objectif de renforcement de relations commerciales déjà croissantes, le ministre du Commerce international, M. Roy McLaren, s'est rendu au Chili, les 6 et 7 janvier. L'adhésion possible de ce pays à l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) a fait alors l'objet d'une attention particulière, M. MacLaren déclarant même que le Chili sera probablement le premier pays sud-américain à se joindre à l'accord commercial⁷⁷.

Le 11 mars, la présence de la secrétaire d'État pour l'Amérique latine à l'assermentation du président élu Eduardo Frei Ruiz-Tagle se voulait un signe de plus de l'accroissement des relations canado-chiliennes⁷⁸.

3 – Cuba

Lors de son passage à Mexico en mars, le ministre des Affaires étrangères a discuté de la situation politique cubaine avec son homologue mexicain. Tous deux ont indiqué leur désir de voir les États-Unis rétablir des relations diplomatiques normales avec ce pays et d'unir leurs efforts pour fournir une assistance humanitaire, médicale et alimentaire à la population cubaine⁷⁹. À cet effet, Ottawa a décidé de débloquer en mars 300 000 \$ pour l'achat de poudre de lait et d'huile de beurre destinées aux femmes et aux enfants de ce pays⁸⁰.

4 – Haïti

Le Président en exil d'Haïti, M. Jean-Bertrand Aristide, séjournait au Canada du 24 au 29 janvier. Au cours de son passage, M. Aristide discutait avec le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et les Premiers ministres du Québec et de l'Ontario des besoins de son pays en matière d'aide humanitaire et des moyens de restaurer la démocratie. La possibilité de former un service de police civil à l'extérieur d'Haïti a été envisagée ainsi que l'accroissement du nombre d'émissions radiophoniques favorables à la démocratisation. Le Canada promettait également 10,8 millions \$ supplémentaires d'aide alimentaire, humanitaire et d'assistance médicale⁸¹. En outre, le Canada lançait un appel en faveur de l'imposition de sanctions «universelles et totales» contre Haïti⁸².

77. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 234*, 31 décembre 1993; *Le Devoir*, 6 janvier 1994, p. A8.

78. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 38*, 7 mars 1994.

79. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 4 mars 1994, p. A5.

80. ACDI, *Communiqué no 94-11*, 24 mars 1994; *Le Devoir*, 25 mars 1994, p. A9.

81. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 6*, 20 janvier 1994; Jooned KHAN, *La Presse*, 18 janvier 1994, p. B4; André PICARD, *The Globe and Mail*, 28 janvier 1994, p. A3.

82. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 13*, 24 janvier 1994; Dianne RINEHART, *The Gazette*, 25 janvier 1994, p. B1; Jean DION, *Le Devoir*, 25 janvier 1994, p. A4; Virginia GALT et Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 janvier 1994, p. A3.

Sur la scène diplomatique, le groupe dit des «Amis d'Haïti» (composé de la France, des États-Unis, du Vénézuéla et du Canada) se réunissait de nouveau ce trimestre et tentait de fixer, pour le Conseil de sécurité de l'ONU, les grandes lignes d'un projet de résolution pour une généralisation de l'embargo⁸³. En mars, un plan de règlement de la crise parrainé par les États-Unis était approuvé par les députés haïtiens mais rejeté par le président Aristide⁸⁴. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, de passage à Washington, réitérait alors le soutien du Canada au Président haïtien⁸⁵.

5 – Le Mexique

Deux des visites ministérielles canadiennes au Mexique se déroulaient ce trimestre dans un climat politique interne difficile pour ce pays. En effet, le séjour à vocation économique du ministre du Commerce international⁸⁶, du 3 au 7 janvier, coïncidait avec l'intervention de l'armée mexicaine dans l'État du Chiapas tandis que la visite officielle du premier ministre Chrétien, du 23 au 25 mars, était marquée par l'assassinat du candidat officiel du Parti révolutionnaire institutionnel aux élections présidentielles. La réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique qui se tenait au Mexique le 1^{er} mars, et à laquelle cinq ministres canadiens participaient, s'avérait donc une tribune pour réaffirmer la vigueur nouvelle des relations canado-mexicaines et passer en revue des dossiers tels que la protection des droits de la personne et de l'environnement. En parallèle des nombreuses rencontres ministérielles habituelles que comporte cet événement, le ministre canadien des Affaires étrangères s'entretenait avec le Président de la Commission nationale mexicaine des droits de la personne de la situation au Chiapas. Il exprimait alors le souhait de voir le conflit aboutir à une solution pacifique qui tienne compte de «ses causes profondes⁸⁷». Les ministres canadiens et mexicains terminaient leurs échanges annuels en s'engageant à déployer des efforts supplémentaires pour accroître les exportations canadiennes au Mexique et accorder une haute priorité aux échanges culturels et scolaires entre les deux pays.

Pour marquer le 50^e anniversaire des relations diplomatiques canado-mexicaines et promouvoir les échanges commerciaux, le Premier ministre, Jean Chrétien, se rendait à Mexico à la fin du trimestre⁸⁸. Le ministre de l'Industrie et son collègue du Commerce international accompagnaient M. Chrétien afin notamment d'inaugurer l'une des plus importantes exposi-

83. *La Presse*, 20 janvier 1994, p. B1 ; *Le Soleil*, 22 janvier 1994, p. B12 ; *Le Monde*, 3 février 1994, p. 5.

84. *Le Monde*, 5 mars 1994, p. 5 ; *Le Devoir*, 16 février 1994, p. A7.

85. *The Globe and Mail*, 26 février 1994, p. A6 ; voir aussi *La Presse*, 8 février 1994, p. A1.

86. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 239*, 31 décembre 1993 ; Brigitte MORISSETTE, *Le Devoir*, 4 janvier 1994, pp. A1-A8.

87. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 28*, 22 février 1994 et *Communiqué no 33*, 1^{er} mars 1994.

88. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 mars 1994 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 29 mars 1994, p. A4.

tions commerciales canadiennes organisées au Mexique par le Canada. Le décès tragique de M. Luis Donaldo Colosio, le 23 mars, modifiait quelque peu le déroulement de la visite du Premier ministre, un dîner d'État prévu cette journée étant annulé, mais M. Chrétien convenait avec le Président mexicain de ne pas altérer le reste du programme et les rencontres avec des membres du Congrès et des gens d'affaires avaient lieu tel que prévu. Au cours de sa visite, le dirigeant canadien s'est dit convaincu que l'assassinat de M. Colosio n'entraînera pas de conséquence sur la confiance des investisseurs ni sur l'avenir des réformes politico-économiques du Mexique⁸⁹. Le Canada sera néanmoins, a-t-il souligné, un observateur attentif du déroulement des prochaines élections mexicaines.

K — Le Canada et le Moyen-Orient

Le Canada, par l'entremise de son Premier ministre, a vivement dénoncé le 25 février l'assassinat à Hébron, en Cisjordanie, d'une cinquantaine de Palestiniens par un colon juif. M. Chrétien a écrit au Premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Rabin, ainsi qu'au Président de l'OLP, M. Yasser Arafat, pour leur exprimer son désaccord vis-à-vis de «tels actes extrémistes» et a exhorté les deux parties à poursuivre leurs négociations de paix⁹⁰.

L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — L'Afrique du Sud

Un ministre canadien du Commerce extérieur se rendait pour la première fois en trente ans en Afrique du Sud, ce trimestre. L'abolition de l'apartheid, l'adoption d'une nouvelle constitution et la levée des sanctions commerciales en septembre 1993 ont créé «un climat propice à de nouvelles relations commerciales, plus étendues» avec l'Afrique du Sud expliquait le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, avant son départ vers ce pays⁹¹. Du 30 janvier au 3 février, il dirigeait en compagnie de la secrétaire d'État responsable de l'Afrique, Mme Christine Stewart, une mission commerciale composée de dirigeants d'entreprises des secteurs manufacturiers, financiers et technologiques. À cette occasion, le retour à des relations commerciales normales entre le Canada et l'Afrique du Sud a été souligné par l'inauguration des nouveaux bureaux de la mission commerciale à Johannesburg. Cette mission s'est également soldée par la conclusion de plusieurs lignes de crédit appuyées par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) ainsi que la signature de quelques contrats d'affaire d'importance.

89. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 mars 1994, pp. A1-A7; *Le Devoir*, 26-27 mars 1994, p. A12; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 et 24 mars 1994.

90. Cabinet du Premier ministre, *Communiqués*, 25 février 1994; *Le Soleil*, 26 février 1994, p. A3.

91. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 8*, 20 janvier 1994, *Communiqué no 24*, 11 février 1994, *Déclaration no 94/4*, 1^{er} février 1994 et *Déclaration no 94/3*, 31 janvier 1994; *The Globe and Mail*, 27 janvier 1994, p. B7, 2 février 1994, p. B4 et 1^{er} février 1994, p. B4.

La visite de Mme Stewart en Afrique du Sud lui permettait en outre de faire le point sur la préparation des élections sud-africaines avant son retour en avril comme chef de l'équipe canadienne d'observation⁹². Soulignons également qu'un Canadien, M. Ron Gould, était désigné ce trimestre par le Conseil exécutif transitoire sud-africain pour faire partie de la Commission électorale indépendante⁹³ et que le Canada accueillait en février trois candidats sud-africains aux élections d'avril afin qu'ils observent le mode de fonctionnement des institutions politiques canadiennes⁹⁴. À la mi-février, inquiet par la teneur de rapports voulant que certains partis politiques aient l'intention de perturber la tenue des élections, le ministre canadien des Affaires étrangères exhortait tous les partis à œuvrer de manière constructive à cet événement⁹⁵.

2 – Visite ministérielle au Mozambique et au Botswana

Avant de se rendre en Afrique du Sud, la secrétaire d'État responsable de l'Afrique, s'est rendue au Mozambique, les 24 et 25 janvier, et au Botswana, les 26, 27 et 28 janvier. Elle y a notamment conduit la délégation canadienne à la Conférence consultative annuelle pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADC), puis a fait le point sur le processus de paix au Mozambique qui mènera à la tenue d'élections prévues en octobre prochain⁹⁶.

3 – Le Lesotho

La situation au Lesotho, pays enclavé dans l'Afrique du Sud, inquiétait le gouvernement canadien qui émettait le 21 janvier un communiqué à ce sujet. On peut y lire que le Canada appuie le gouvernement démocratiquement élu en avril 1993 et désapprouve les agissements des militaires rebelles au sein des Forces militaires royalistes⁹⁷. Les factions rivales de l'armée déposaient finalement les armes le 1^{er} février et retournaient à leurs casernes⁹⁸.

4 – Aide humanitaire

Parmi les initiatives de l'ACDI en Afrique ce trimestre, signalons l'octroi d'une aide alimentaire d'urgence de 2,7 millions \$ au district de Turkana, au Kenya, une région ravagée par une grave sécheresse⁹⁹, et une contribution de 3,2 millions \$ au Burundi, ce qui inclut une aide alimentaire et des soins de santé destinés aux camps de réfugiés¹⁰⁰.

92. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 9*, 20 janvier 1994.

93. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 14*, 28 janvier 1994.

94. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94-03*, 4 février 1994.

95. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 27*, 18 février 1994.

96. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 9*, 20 janvier 1994.

97. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 12*, 21 janvier 1994.

98. *Le Monde*, 3 février 1994, p. 6.

99. ACDI, *Communiqué no 94-12*, 25 mars 1994.

100. ACDI, *Communiqué no 94-04*, 1^{er} mars 1994.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — La mission commerciale de M. MacLaren en Asie

Dans la foulée de son intérêt croissant pour la région asiatique, le nouveau gouvernement canadien organisait du 26 mars au 9 avril une mission commerciale en Chine, en Corée du Sud et au Japon. Le dernier séjour d'un ministre canadien du Commerce en Chine ou en Corée du Sud remontait à plus de deux ans. Cette mission avait principalement pour but d'accroître les échanges commerciaux et les représentants d'une quarantaine d'entreprises canadiennes accompagnaient le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren¹⁰¹. Le Canada annonça d'ailleurs durant cette visite qu'il fournira un financement additionnel aux exportateurs canadiens qui tentent de percer le marché chinois¹⁰². Les faits marquants de cette visite ponctuée de tête-à-tête ministériels et privés ont été l'annonce de l'ouverture prochaine d'un bureau commercial à Guangzhou, dans la province chinoise du Guangdong¹⁰³, la création d'un groupe de travail Canada-Corée du Sud¹⁰⁴ (cf. section M-3) et les rencontres avec des dirigeants industriels à Fukuoka, au Japon.

2 — La Chine

La question des droits de la personne sera dorénavant soulevée en privé auprès des dirigeants chinois a fait savoir à la mi-mars le ministre des Affaires étrangères. Le Canada, a expliqué M. Ouellet, entend ainsi redonner à cette relation bilatérale toute la priorité qui lui revient dans la politique étrangère et commerciale canadienne¹⁰⁵. Le Premier ministre du Canada tenait des propos similaires quelques jours plus tard en mettant en évidence la différence de poids économique et politique pour expliquer le manque d'influence potentiel du Canada sur ce pays dans le domaine des droits de la personne¹⁰⁶. Ce nouvel intérêt des dirigeants canadiens pour la Chine se traduira par des contacts ministériels de haut niveau. Par exemple, le ministre du Commerce international se rendait en Chine ce trimestre (cf. section M-1) et plusieurs visites dont celle du premier ministre Chrétien sont prévues au cours des prochains mois. Le Canada prévoit pour sa part accueillir dix ministres chinois d'ici la fin de l'année¹⁰⁷.

101. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 54*, 23 mars 1994; Barrie McKENNA, *The Globe and Mail*, 28 mars 1994, p. B7.

102. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 58*, 29 mars 1994.

103. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 59*, 29 mars 1994; *Le Devoir*, 30 mars 1994, p. A10.

104. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 67*, 6 avril 1994.

105. *Le Devoir*, 17 mars 1994, p. A2; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 22 mars 1994, p. A3.

106. Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 19 mars 1994, pp. A1-A2.

107. Voir Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/13*, 29 mars 1994.

3 – La Corée du Sud

Les visites du ministre des Affaires étrangères coréen au Canada du 13 au 16 février et du ministre canadien du Commerce international en Corée du 31 mars au 5 avril servaient notamment à implanter les fondements d'un «partenariat privilégié» à tous les niveaux entre les deux pays¹⁰⁸. Ce partenariat s'exprimera à travers la création d'un groupe de réflexion, la revitalisation du Conseil commercial Canada-Corée, la préparation d'une mission commerciale sud-coréenne de haut niveau au Canada, la création d'un comité de coopération dans le domaine industriel et la tenue des contacts réguliers entre les dirigeants politiques des deux pays. Le groupe de réflexion doit faire état de ses travaux en juillet et remettre son rapport définitif en novembre, lors de la conférence de l'APEC¹⁰⁹.

4 – Les séjours de M. Chan en Asie

Le secrétaire d'État à la région Asie-Pacifique, M. Raymond Chan, voyageait à plusieurs reprises en ce début d'année. Du 3 au 12 janvier, il séjournait à Hong Kong, puis dans la région de Guangdong en Chine méridionale, avant de se rendre à Bangkok, en Thaïlande, et discutait, dans chacune de ces trois escales, du développement des échanges commerciaux et d'un éventail varié de questions bilatérales. Il accompagnait ensuite le Premier ministre de Terre-Neuve au Japon, les 13 et 14 janvier, pour une mission commerciale¹¹⁰.

M. Chan retournait au Japon, les 10 et 11 mars, pour diriger la délégation canadienne à la 2^e réunion du Comité international pour la reconstruction du Cambodge. En préparation à cette activité, il s'était auparavant rendu au Cambodge constater sur place l'évolution de la situation et évaluer la contribution canadienne, notamment le travail accompli par les spécialistes canadiens du déminage dépêchés le mois précédent¹¹¹. M. Chan a complété cette deuxième tournée asiatique en trois mois par une visite officielle au Bangladesh, un pays qui n'avait pas reçu un ministre du Canada ayant un tel rang depuis 1987. Il a rencontré les ministres des Affaires étrangères et de la Planification centrale ainsi que des représentants d'organismes œuvrant dans le domaine du développement et de l'assistance humanitaire¹¹².

108. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 22*, 10 février 1994.

109. Voir Gouvernement du Canada, *Déclaration no 94/14*, 4 avril 1994.

110. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 236*, 29 décembre 1993.

111. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 29*, 22 février 1994; *Le Devoir*, 23 février 1994, p. A2.

112. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 32*, 28 février 1994.

N — Chronologie thématique*

Les pourparlers de paix au Guatemala

14 janvier :

L'annonce de la reprise des pourparlers de paix rompus en mai 1993 entre le gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque est un geste appuyé par les dirigeants canadiens. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 4*, 14 janvier 1994).

Représentant spécial du Canada pour les pêches

19 janvier :

Afin de relancer le dossier, M. Fernand Robichaud est nommé responsable des discussions avec la France au sujet des pêches et de la coopération économique entre le Canada et les îles Saint-Pierre-et-Miquelon. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 19 janvier 1994).

Les produits canadiens de la pêche en France

21 janvier :

Le Canada se déclare satisfait de la décision du gouvernement français de modifier ses exigences sur la désignation des pétoncles en provenance du Canada, un geste qui permettra une hausse des prix de ce produit en France. Cette décision sera valide jusqu'au 31 décembre 1995 mais le Canada poursuivra ses efforts pour obtenir une décision permanente. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 11*, 21 janvier 1994).

Prorogation du régime du tarif préférentiel

31 janvier :

Le secrétaire d'État (Institutions financières internationales), M. Douglas Peter, dépose un projet de loi visant à proroger de dix ans au-delà de la date d'échéance, le 30 juin 1994, le régime du tarif de préférence général que le Canada applique aux produits des pays en développement. (Ministère des Finances, *Communiqué no 94-011*, 31 janvier 1994).

*Candidature canadienne à l'OCDE*1^{er} février :

On apprend la candidature du Canadien Donald Johnston pour le poste de Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1^{er} février 1994 ; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 2 février 1994, p. B3).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Canada et le Danemark

17 et 18 février :

Le ministre danois des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Niels Helveg Petersen, est attendu à Ottawa où il discutera du maintien de la paix, de commerce et de coopération dans l'Arctique. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 23*, 11 février 1994).

Convention fiscale Canada-Italie

22 février :

L'avenant modifiant la convention fiscale entre le Canada et l'Italie entre en vigueur à la suite de l'échange, à Rome, des instruments de ratification. (Ministère des Finances, *Communiqué no 94-026*, 14 mars 1994).

Visite d'un ministre suisse

23-24 mars :

M. Flavio Cotti, le ministre suisse des Affaires étrangères est de passage au Canada. Des questions telles que la sécurité en Europe, les flux migratoires internationaux et le processus de paix en Afrique du Sud sont discutées par M. Cotti et les dirigeants canadiens. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 53*, 22 mars 1994).

Premier sommet nord-américain sur le transport

25 mars :

Les responsables canadien, mexicain et américain du transport se rencontrent à Washington pour discuter de sujets communs. Les États-Unis et le Canada doivent en profiter pour relancer leurs négociations entreprises en avril 1991 sur la libéralisation du transport aérien. (Marie TISON, *Le Devoir*, 24 mars 1994, p. B2).

Le Canada et le COCOM

31 mars :

La dissolution du Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques (COCOM), mécanisme qui régissait les exportations stratégiques vers les pays communistes, est perçue au Canada comme une étape pavant la voie à une plus grande coopération dans ce domaine et à un élargissement de ce marché favorable aux entreprises canadiennes. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 63*, 31 mars 1994)

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1994)

A — Aperçu général

En prenant ses fonctions de Premier ministre, M. Daniel Johnson, a annoncé, le 11 janvier, la composition de son Conseil des ministres qui s'appuie en grande partie sur des figures dominantes du gouvernement de